

■ **Les Editions du Tulipier, Serge Fontannaz**, à Carrouge (VD) (FOSC du 09.03.1993, p. 1155). Par décision du 6 mai 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a prononcé la faillite du titulaire. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 19 juin 2003. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 9457 du 08.10.2003
(01213574 / CH-550.0.051.406-6)